



**MONITORING DES RECOMMANDATIONS DES MECANISMES DE
SURVEILLANCE RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME :
LES OSC GABONAISES RENFORCENT LEURS CAPACITÉS.**

Yaoundé, 11 mars 2014 – Le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC), en partenariat avec la Direction Générale des Droits de l'Homme et la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) du Gabon, organise un atelier national de formation sur **le suivi de la mise en œuvre des recommandations des organes de traités, et la soumission des rapports alternatifs aux organes des traités**. Cet atelier se tiendra du 17 au 20 mars 2015 à Libreville - Gabon, et regroupera les Organisations de la Société Civile, ainsi que les membres de la CNDH du Gabon, intéressés par le sujet.

Cet atelier a pour objectif général, le renforcement des capacités des membres des OSC gabonaises et de la CNDH, sur le suivi de la mise en œuvre des recommandations des mécanismes de surveillance et de la soumission des rapports alternatifs et complémentaires auxdits mécanismes.

Pendant deux jours, les participants à cet atelier seront édifiés sur divers aspects de la question, notamment, les instruments des droits de l'homme et leurs mécanismes de surveillance, ainsi que les techniques de suivi de la mise en œuvre des recommandations et de préparation de rapports alternatifs fiables. Il s'agira également de comprendre les obligations de l'Etat envers les instruments des droits de l'homme ratifiés et les mécanismes de surveillance. En outre, l'on abordera la maîtrise des procédures en vigueur au sein des mécanismes de surveillance, autant que le rôle des OSC en rapport avec ces mécanismes.

L'atelier réunira une quarantaine de personnes et se déroulera en deux phases. Dans un premier temps, il réunira les Organisations de la Société Civile gabonaise, provenant de toute l'étendue du territoire national les 17 et 18 mars 2015. Par la suite, les membres et staff compétents de la CNDH seront formés du 19 au 20 mars 2015.

Cette formation devra aboutir à la mise en place d'une plateforme d'OSC devant se réunir pour préparer et soumettre des rapports alternatifs, à chaque fois que le Gabon sera appelé à soumettre son rapport auprès d'un mécanisme de surveillance.

Pour plus d'informations et pour toute autre demande liée à cet atelier, les médias sont priés de contacter M. Fonyuy Kiven (+237 690 40 45 26 / tfonyuy@ohchr.org).